



Extract of UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?ACTU-UNSA-Fonction-publique-no-333>

ACTU UNSA Fonction publique n° 2012-10

- Publications -



Publication date: mercredi 11 juillet 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Grande conférence sociale - Retraite à 60 ans - CCHSCT - FIPHFP - Action sociale

Grande conférence sociale

Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a demandé à Jérôme Darsy, en l'absence d'Elisabeth David, d'être le chef de file de la délégation UNSA à la table ronde Fonction publique organisée dans le cadre de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012.

Catherine Guérin, secrétaire générale de l'UNSA Territoriaux et Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA Education, ont également été désignés pour compléter la délégation.

Cette table ronde a fait l'objet d'une longue préparation par l'UNSA Fonction publique. Une réflexion interne approfondie s'est organisée et a pu s'appuyer notamment sur les groupes de travail tenus la semaine dernière. Une journée statutaire et une réunion conférence sociale, auxquels ont pu participer toutes les fédérations, ont ainsi précédé une commission administrative de l'UNSA Fonction publique qui a déterminé les mandats et principes prioritaires à défendre.

Retraite à 60 ans

Le Décret N° 2012-847 du 2 juillet 2012 relatif à l'âge d'ouverture du droit à pension de vieillesse est paru au Journal officiel du 3 juillet 2012. Il entrera en vigueur à compter du 1er novembre prochain. Ce texte modifie le dispositif « carrières longues ». Il permet désormais aux assurés ayant commencé à travailler avant 20 ans (18 ans auparavant) de partir en retraite dès l'âge de 60 ans, à condition toutefois qu'ils disposent du nombre de trimestres de cotisations exigé pour leur génération : 164 trimestres, tous régimes confondus, pour les assurés nés en 1952, 165 pour ceux des générations 1953 et 54, 166 pour les personnes nées en 55.

(Voir circulaire UNSA Fonction publique 2012-22 du 4 juillet 2012)

Commission centrale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail du Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CCHSCT)

La CCHSCT s'est réunie le 20 juin 2012 dans sa nouvelle composition.

Outre l'approbation du relevé de conclusions de la réunion du 25 octobre 2011, l'ordre du jour prévoyait la présentation :

- d'éléments statistiques concernant l'emploi des travailleurs handicapés dans la Fonction publique de l'Etat, le rapport d'activité 2010 du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) ;
- du bilan de l'application des dispositions relatives à l'hygiène, à la sécurité au travail et à la médecine de prévention dans la fonction publique de l'Etat pour l'année 2010.

L'UNSA Fonction publique a fait part de son étonnement et ses regrets de constater un décalage de plus de 2 années, dans le cadre des bilans présentés, alors que pour le FIPHFP le rapport 2011 a déjà été finalisé et que les dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité au travail ont été modifiées en profondeur par le nouveau décret de juin 2011.

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) : sortir du blocage sur la situation budgétaire

Le 28 juin 2012, les trois collèges représentés par les organisations syndicales, les associations et les employeurs

ont quitté la séance du Comité national du FIPHFP.

La nécessité d'augmenter les moyens humains et techniques sur les finances propres du fonds avait été confirmée par une convention d'objectifs et de gestion avec la caisse des dépôts, pour permettre au FIPHFP de remplir toutes ses missions.

La demande de révision de la COG formulée à l'unanimité par les trois collèges du comité national (employeurs, associatif et de toutes les organisations syndicales dont l'UNSA Fonction publique) depuis mars dernier étant restée sans réponse, les trois collèges ont donc quitté la séance du comité national après avoir demandé, une nouvelle fois, le réexamen de la situation et un nouvel arbitrage.

Suite à cette réaction, le président du FIPHFP a été auditionné par la ministre déléguée aux personnes handicapées. Un courrier a été adressé également par les membres des trois collèges, au Premier ministre, à la ministre de la Fonction publique et à la ministre déléguée aux personnes handicapées.

Pour l'UNSA Fonction Publique, il est urgent de mettre fin à ce blocage. En effet, nous dénonçons l'impact de ces orientations sur les travailleurs handicapés des trois versants de la Fonction publique.

(Voir circulaire UNSA Fonction publique 2012-23)

Action sociale

Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS) du 27 juin 2012 : un projet de financement des actions sociales à présenter aux parlementaires et un bilan des deux exercices précédents

Le CIAS s'est réuni le 27 juin dernier pour présenter aux parlementaires un projet de financement des actions sociales pour 2013 afin de répondre aux attentes des agents. Un bilan des deux exercices précédents a été réalisé pour pérenniser les actions entreprises.

Portés par l'UNSA Fonction publique, de nombreux chantiers ont, en effet, été ouverts concernant l'éligibilité au chèque vacances, l'aide au maintien à domicile effective à partir de septembre 2012, le développement des réservations de berceaux, la revalorisation des CESU. De nouvelles mesures sont à prendre pour répondre à des besoins maintes fois exprimés concernant le logement, la restauration, ou nouveaux comme l'aide aux étudiants. Il convient de conduire ces mesures dès 2013 avec une perspective d'évolution jusqu'à la fin du plan triennal 2013-2015.

Le bulletin d'action sociale UNSA Fonction publique n° 10 reprend le détail de ces mesures.

(Voir circulaire UNSA Fonction publique 2012-24)

Zoom sur la mise en oeuvre de l'Aide au Maintien à domicile (AMD)

L'UNSA Fonction publique a dénoncé, une nouvelle fois, le retard de mise en oeuvre concernant cette prestation prévue pour le printemps, suite à la non signature du décret par le gouvernement précédent.

Lors du CIAS, la DGAFP a confirmé la validation de ce décret par le cabinet. Il est en cours de publication. Le CA de la CNAV, se réunissant le 12 juillet, doit entériner sa mise en oeuvre par le biais d'une convention relative au financement et à la gestion.

Le lancement de cette prestation doit être opérationnel dès septembre prochain.

Zoom sur la future prestation « Etudiants » : une attente sociale forte des agents

Les bases de négociation pour cette nouvelle prestation sont posées pour l'automne dans le cadre de la CP Famille, animée par l'UNSA Fonction publique.

Elle vise à répondre aux besoins en termes de frais de logement et de transport des enfants des agents de la Fonction publique contraints à une décohabitation pour poursuivre leurs études supérieures, soit environ plus de 100 000 jeunes.